

Appel à candidatures – Dispositif de soutien aux jeunes chercheurs et chercheurs non titulaires pour la préparation de nouvelles candidatures MSCA et ERC

Objectifs de l'appel à candidatures

Le présent appel vise à soutenir des jeunes chercheurs et chercheurs non titulaires ayant candidaté à des financements européens (MSCA ou ERC) et ayant obtenu une évaluation d'excellence (*Seal of Excellence* ou note A), sans avoir été lauréat.

Le dispositif Rebond Europe – MSCA/ERC, destiné à accompagner la préparation et la soumission d'une nouvelle candidature européenne, propose un contrat de chercheur, ainsi qu'une enveloppe pour les activités de recherche. Il est financé par le projet Sorb'Rising de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Conditions d'éligibilités

Sont éligibles, dans le cadre de ce dispositif :

- 1) Les jeunes chercheurs non titulaires, ayant déposé une candidature Marie Skłodowska-Curie Postdoctoral Fellowship et ayant obtenu le label « *Seal of Excellence* », dans la perspective de la préparation et soumission d'une nouvelle candidature MSCA, ou d'une candidature ERC, sous réserve de satisfaire aux critères d'éligibilité de l'appel visé¹ ;
- 2) Les jeunes chercheurs ou chercheurs non titulaires² ayant déposé un projet ERC en tant que porteur principal, et ayant obtenu la note A à l'issue de la première étape de sélection³, dans la perspective de la préparation et soumission d'une nouvelle candidature ERC, sous réserve de satisfaire aux critères d'éligibilité de l'appel visé.

Les lauréats du dispositif s'engagent à déposer une nouvelle candidature pendant les 12 premiers mois du financement Sorb'Rising Rebond Europe – MSCA/ERC, au sein d'un laboratoire de Paris 1, avec en tant qu'établissement d'accueil :

- Pour les MSCA PF : Paris 1 ou un organisme national de recherche (CNRS, IRD) tutelle du laboratoire de Paris 1 auquel le superviseur est rattaché (selon les règles de la convention de site entre les tutelles) ;
- Pour l'ERC : Paris 1.

¹ Notamment, pour l'appel MSCA-PF, le candidat ne doit pas avoir étudié, travaillé ou résidé en France pendant plus de 12 mois dans les 36 mois précédant la date de soumission, et ne pas avoir plus de 8 ans d'expérience de recherche après la thèse.

² Pour les titulaires, il existe un dispositif de décharges d'enseignements financé par l'université.

³ A l'issue de la 1^e étape, il faut avoir obtenu la note A, soit « A – invited » (passe en 2^e étape), soit « A – not invited » (ne passe pas en 2^e étape malgré l'excellence de la proposition).

Nature du financement proposé

Les projets sélectionnés bénéficieront :

- d'un contrat de chercheur⁴ d'une durée d'un an renouvelable 6 mois ;
- d'une enveloppe de recherche d'un montant maximal de 15 000 € ;
- Pour les candidatures MSCA-PF : de l'accompagnement de l'équipe Europe de l'établissement d'accueil (pôle projets de Paris 1, ou pôle Europe de la délégation régionale CNRS ou IRD concernée), et d'une *masterclass* dédiée ;
- Pour les candidatures ERC : de l'accompagnement renforcé du pôle projets de l'Université Paris 1.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- dossier MSCA ou ERC déposé ;
- rapport d'évaluation MSCA⁵ ou ERC avec la note ;
- copie du certificat « Seal of Excellence », s'il a déjà été délivré par la Commission européenne au moment de la candidature⁶ ;
- présentation du futur projet MSCA PF ou ERC qui sera préparé pendant le financement Sorb'Rising, selon la trame fournie dans l'archive .zip en pièce jointe ;
- budget couvrant la durée du financement Sorb'Rising ;
- uniquement pour les projets MSCA PF, attestation du superviseur scientifique, membre d'un laboratoire de Paris 1 ;
- attestation d'accueil du directeur du laboratoire d'accueil Paris 1 ;
- engagement écrit à déposer une nouvelle candidature MSCA PF ou ERC au sein d'un laboratoire de Paris 1, avec, pour les MSCA-PF, la tutelle gestionnaire désignée par la convention de site entre les tutelles (Paris 1, CNRS ou IRD) en tant qu'établissement bénéficiaire, et, pour les ERC, Paris 1 comme *host institution*.

Calendrier de soumission et de mise en œuvre

- Date limite de soumission des candidatures : 30 juin 2026 ;

⁴ Conformément à l'article L. 412-4 du code de la recherche, un contrat post-doctoral peut-être conclu au plus tard jusqu'à trois ans après l'obtention du diplôme de doctorat. Plus de trois ans après l'obtention du diplôme de doctorat, le recrutement se fera sur le support d'un contrat de projet.

⁵ *Evaluation summary report*.

⁶ La transmission du certificat « Seal of Excellence » constitue une condition obligatoire pour l'octroi du financement ; dès qu'il est disponible, il doit être envoyé par courrier électronique.

- Date de prise de fonction permettant le dépôt de la candidature pendant les 12 premiers mois du financement Sorb’Rising ;
- Dépôt de candidature auprès de la commission européenne (dates prévisionnelles) :
 - MSCA PF : 8 septembre 2027 ;
 - ERC Starting grant : octobre 2027 ;
 - ERC Consolidator : janvier 2027 ou janvier 2028.

Evaluation des demandes

Les demandes seront sélectionnées par le comité stratégique de Sorb’Rising sur proposition du comité de pilotage.

Résultats attendus pour les candidatures sélectionnées

- Rapport scientifique court ;
- soumission effective à l’appel européen : preuve de soumission et transmission du dossier soumis ;
- conférence publique.

Contacts

Pour toute information complémentaire et pour candidater, merci de contacter :

- d2p@univ-paris1.fr
- sorb-rising@univ-paris1.fr